

SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CGT

EN BREF **N° 2 - 4 mai 1999**

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DE LA RECHERCHE

Le gouvernement programme pour le 18 mai 99 un CIRST avec à l'ordre du jour : la redéfinition des missions des EPST – notamment l'orientation de l'INSERM et du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées – et la mise en place d'une série de programmes pilotés directement par le Ministère.

Devant cette tentative de passage en force du gouvernement, un appel intersyndical (CGT, CGC, FSU, FEN, UNEF, UNEF-ID à manifester à Paris (à 14h de Jussieu à Matignon) et en région (devant les préfetures) le 10 mai est lancé.

MANIFESTATION INTERSYNDICALE DU 10 MAI 1999 - COMMUNIQUE DU SNTRS-CGT

Au moment où la mission parlementaire confiée par Lionel Jospin à J.Y. Le Déaut et P. Cohen d'organiser une large concertation sur l'organisation de la recherche se met en place, le gouvernement poursuit ses objectifs de pilotage autoritaire en convoquant pour le 18 mai un Conseil Interministériel de la Recherche et de la Technologie concernant entre autres la redéfinition des missions des organismes et les programmes de recherche.

Une manière de dire à la communauté scientifique : "on a concédé l'organisation d'un débat national après les fortes mobilisations de fin 98 mais ça ne change rien à ce qu'on veut mettre en place."... En quelque sorte : "Cause toujours !"

Le SNTRS n'accepte pas cette façon de procéder mais surtout il condamne le pilotage autoritaire, le dépeçage des organismes et les transformations du statut des personnels qui en découlent.

Le SNTRS-CGT demande :

1. L'organisation d'un réel débat national
2. L'abandon définitif des projets de textes du gouvernement et en particulier le projet de loi sur l'innovation
3. Le report du CIRST du 18 mai, une révision des textes sur les Écoles doctorales et les DEA
4. Une réelle démocratisation des 3^{ème} cycles
5. Des moyens supplémentaires (emplois et crédits) pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
6. L'ouverture de négociations

Le SNTRS-CGT appelle le personnel à se mobiliser pour repousser les projets du gouvernement et pour la satisfaction de ses revendications.

Une première étape de cette mobilisation :

MANIFESTATION A PARIS LE 10 MAI A 14 HEURES
de Jussieu à Matignon
et en province devant les préfetures

LOI SUR L'INNOVATION

La discussion du projet de loi sur l'innovation à la Chambre des Députés est reportée au 2 juin 1999.

Les rapporteurs seront les députés Bret et Chevallier.

Un courrier leur sera adressé dans les prochains jours.

RENCONTRE AVEC LA MISSION PARLEMENTAIRE

Une délégation du SNTRS rencontrera Messieurs Le Déaut et Cohen le 25 mai prochain dans le cadre du forum national sur la recherche.